

danses déshonnêtes ou déshonnêtement exécutées, ne sauraient innocenter le caractère mauvais du divertissement auquel on prend part, ni excuser du péché de coopération. Celui qui tient l'échelle par où grimpe le voleur ne vole pas, ni ne jouit du vol, mais on admet qu'il y coopère, et s'il n'est pas excusable par suite d'une crainte grave, il ne saurait être excusé du péché de coopération. Il est des personnes qui se chloroforment la conscience et vous disent qu'elles n'y prennent pas de mal et que chacun doit être responsable de sa seule personne. Ce qui précède suffit à disposer des arguments de cette candeur suspecte.

“Des moralistes ont suggéré chez nous que nous tentions de détruire cet usage mauvais en le remplaçant par des pratiques inoffensives. Ce serait, à leur avis, le retour à des exercices chorégraphiques où les vêtements ne seront pas une provocation et où il n'y aurait pas d'enlacement sensuel, mais où les corps resteraient respectueusement distants, les couples n'unissant leurs mouvements que par le saisissement de mains ou des avant-bras.

“Si ces séances n'avaient lieu que sous le regard des parents, à l'exclusion de compagnies mauvaises ou de personnes dont les moeurs sont suspectes, si l'on évitait les réunions trop nombreuses, à raison des rencontres clandestines dans les autres pièces de la maison, si l'on surveillait les jeunes gens comme on doit surveiller les jeunes personnes qui se fréquentent, en un mot, si l'on faisait que la danse honnête (il paraît qu'il y en a déjà eu) fût remise en honneur et fût dansée honnêtement, on la ramènerait à ce qui peut, en soi, être un divertissement honnête en non une occasion de péché. L'on voit assez tout ce que cela exigerait d'amendements aux usages actuels. Mais il semble que ce n'est pas demander l'impossible à quiconque reconnaît que l'on doit tout faire pour se soustraire au péché et aux tristesses qu'il engendre et entretient dans la vie humaine. Si l'on dit que la danse alors aura perdu ses attraits, on n'aura plus qu'à avouer que ce qui attire, c'est le péché de luxure et non la danse.

Conclusion pour les fidèles

“Tels sont les enseignements de la théologie et du sens commun. On peut être sûr qu'à les mettre de côté on fausse sa conscience. Et, si l'on arrive à trouver la paix dans ce laxisme, on s'achemine vers la plus grande tristesse qui soit : l'endurcissement du coeur. En toute chose que l'on n'oublie jamais l'avertissement du Sauveur : “Celui qui aime le danger y périra”.

Conclusion pour les confesseurs

“Les confesseurs du diocèse voudront bien, à l'avenir, traiter comme doivent l'être ceux qui s'obstineront aux danses dés-